CUBLAC

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Conseils Municipaux	p.	1
Informations Municipales	p.	12
Développement Durable	p.	17
Cublac au quotidien	p.	18
Enfance	p.	21
Écoles	p.	23
Milieu associatif	p.	24

CET ÉTÉ À CUBLAC

MARCHÉ DOMINICAL

de 9h à 12h, place du 14 Juillet
avec vos commerçants,
maraîcher,
fleuriste spécialisé en roses.

Retrouvez au quotidien
vos commerces locaux :
Boulangerie-épicerie-presse,
Restaurant, Pizzéria.

Mairie :

(05 55 85 22 89
2 rue de la Liberté 19520 Cublac
Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr
Site internet : http://www.cublac.correze.net
Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 -12h00
samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04
Horaires : mercredi de 14h à 17h
jeudi de 16h à 18h
samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 55 85 19 49
Dentiste : 05 55 85 17 63
Infirmières : 05 55 24 38 58
Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19
Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72
Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77
Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU
15 ou 112
114 pour les personnes malentendantes
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales :
05 55 88 20 02 ou 39 19

N°43 - 1er semestre 2019

CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DUJEUDI 21 FEVRIER 2019
A 20H30

Présents :
M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme BOURIANE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE - ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mme LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT - ARLOT.

Absentes excusées :
Mme BOUYSSE VALIN (procuration à M. BRUT) – Mme FOURASTIE (procuration à M. CAPY).

Secrétaire de séance : Vincent CAPY.

Le compte rendu de la séance du 13.12.2018 est adopté à l'unanimité.

1 – Voirie 2019 Rue et impasse Emile Zola « lotissement Laurent » – Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien Territorial de la CABB (2019).

Les travaux de modernisation et de mise en sécurité de la rue et de l'impasse Emile Zola sont prévus et ont déjà fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR.
Il est possible de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) au titre du Fonds de Soutien Territorial (FST) 2019.

Montant du projet TTC	144 000,00 €	***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la réalisation de ces aménagements et accepte ce plan de financement.***
Montant du projet HT	120 000,00 €	
Subvention FST - CABB (25% du montant HT plafonné à 120 000€ de travaux ou pondération par rapport au nb d'habitants soit 1718 x 20€)	**30 000,00 €**	
Fonds propres de la Commune	114 000,00 €	

2 – Réfection du pont de la Cabane – Demande de subvention au titre de la DETR 2019 (Annule et remplace la délibération 2018-82 du 13.12.2018).

Une subvention au titre de la DETR a déjà été sollicitée dans une délibération en 2018 pour la réfection du pont de la Cabane. Le taux a été modifié pour 2019, passant de 57% à 50%, occasionnant à prendre une nouvelle délibération.

Montant du projet TTC	47 400,00 €	***Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces travaux et accepte ce plan de financement.***
Montant du projet HT	39 500,00 €	
Subvention DETR (50% du HT ; pas de plafond de dépenses)	**19 750,00 €**	
Fonds propres de la Commune	27 650,00 €	

3 – FDEE 19 – Modification des statuts et adhésion de 13 communes.

La communauté de communes des Villages du Midi corrézien s'est retirée de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) le 1er janvier 2019 et a restitué la compétence relative à la distribution publique d'électricité, aux communes qui la composent.
Il est nécessaire de modifier les statuts et d'accepter l'adhésion de 13 communes remplaçant celles qui se sont retirées. Les communes concernées sont : Branceilles, Chauffour-sur-Vell, Collonges-la-Rouge, Curemonte, Lagleygeolle, Ligneyrac, Lostanges, Marcillac-la-Croze, Meyssac, Noailhac, Saillac, Saint-Bazile-de-Meyssac, Saint-Julien-Maumont.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion des 13 communes à la FDEE et la modification de ses statuts.

4 – Participation à la Fédération Départementale des Syndicats d'Electrification et des Communes de la Corrèze – 2019.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture concernant le mode de recouvrement de La participation de la commune à la Fédération Départementale des Syndicats d'Electrification et des Communes de la Corrèze est de **6 377,99 €.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la participation de la commune à la Fédération pour un montant de 6 377,99 € et décide que la mise en recouvrement se fera par les services fiscaux (participation fiscalisée).

5 – Contrat d'accroissement saisonnier d'activité – Services techniques au 01.03.2019.

Suite au départ d'un agent du service technique, il est nécessaire de recruter un personnel pour accroissement saisonnier d'activité.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, le recrutement d'un agent non titulaire pour une période de 6 mois allant du 1er mars au 31 août 2019 inclus sur 35 heures par semaine.

6 – Remboursement des frais de la formation « incendie sur feux réels » du 19.12.2018 à la commune de Saint Cernin de Larche.

Sept agents de la commune ont participé le 19 décembre dernier à une formation à la manipulation d'extincteurs, organisée par la commune de Saint Cernin de Larche (12 agents au total). Les deux communes participent au prorata du nombre d'agents participants, la commune de Saint Cernin de Larche assurant le règlement total de la prestation à l'organisme formateur. Celui-ci s'élève à 415 € HT, soit 498 € TTC.

Il convient donc de rembourser à la commune organisatrice le coût de la formation pour les agents de Cublac, soit 498 € x 7 agents /12 = 290,50€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de la somme de 290,50 € à la commune de Saint Cernin de Larche, sur présentation du titre de recettes.

7 – Protocole d'auto-contrôle microbiologique – Contrat 2019.

Il convient de renouveler la convention établie avec la société Qualyse effectuant les analyses bactériologiques sur les denrées servies à la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier à Qualyse le contrôle de la restauration scolaire et approuve les tarifs 2019.

8 – Cotisation d'adhésion 2019 au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) –

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler la cotisation d'un montant de 500€ pour 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'adhésion de la commune au CAUE.

9 – Participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants - Année scolaire 2018/2019.

Le montant de la participation de la commune de Villac pour la scolarisation de ses enfants pour l'année scolaire 2018/2019 doit être déterminé. **(Pour mémoire : 118 € pour l'année scolaire 2017/2018).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le montant pour 2018/2019 sera fixé à 120 € par enfant scolarisé à Cublac. (Soit 2 % arrondis à l'euro inférieur).

10 – MAIF Solde du remboursement suite au vol par effraction au local technique. (Incident du 25.06.2018).

Le solde du remboursement devait intervenir après présentation de la facture. Comme convenu, le solde de remboursement s'élève à **85,20 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce solde de 85,20 €.

11 – Questions diverses.

✓ ***Elections – Commission de contrôle.***

La réforme des listes électorales entre en vigueur au 1er janvier 2019 avec la mise en place d'une commission de contrôle qui remplace la commission de révision des listes électorales.

La composition de cette commission de contrôle doit être publiée.

Pour la commune de Cublac, les conseillers municipaux désignés sont :

➢ *pour la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal* :

- **Titulaires** : Amandine BOUYSSE, Michel BONNEFOND et Jean-Charles LACOSTE
- **Suppléants :** Ghyslaine LAJUGIE, Bernadette BOUZIDI et Gérard ARLOT

➢ *pour la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal* :

- **Titulaires** : Pierrette FOURASTIE et Vincent CAPY
- **Suppléants** : Pascale LASSAIGNE

Pour finir sur les élections, M. le Maire rappelle que les prochaines élections sont les **élections européennes**, qui sont prévues le **dimanche 26 mai 2019**.

✓ ***Recensement de la population 2019*.**

Bernadette BLONDEL informe que le recensement de la population est terminé depuis le 16 février 2019. Il s'est bien déroulé, notamment grâce à l'implication **d'Amandine LACOSTE,** secrétaire aux services administratifs ainsi que des **quatre agents recenseurs**.

Les chiffres définitifs de l'INSEE ne seront pas connus tout de suite mais les 1ères estimations dépassent les 1750 habitants, en hausse par rapport au recensement de 2014.

✓ ***Avancement du projet de réhabilitation du site de Notre Dame de la Caban*e.**

Michel BONNEFOND demande où en est le projet.

M. le Maire répond que des fouilles archéologiques localisées sont prévues pour cet été. Ce qui permet les démolitions prévues dès maintenant et de procéder à la sécurisation. Les consultations d'entreprises, notamment locales, sont en cours actuellement. Une réunion avec les concessionnaires de réseaux est prévue prochainement.

✓ ***SIRTOM : part incitative et consignes de tri*.**

Daniel PAJOT, représentant de la commune au **SIRTOM**, tient à préciser que lors du dernier comité syndical, la part incitative a été reconduite. Cela permet de valoriser les gestes de tri car les containers marron (réservés aux ordures ménagères) se remplissent moins vite.

Il rappelle également que depuis le 1er janvier 2019,

La POUBELLE JAUNE accepte

Tous les emballages plastiques

Les bornes de TRI BLEUES acceptent

Journaux, publicités, enveloppes.

Préservons la qualité des papiers en évitant qu'ils ne soient souillés et ils sont directement acheminés chez les papetiers.

Les bornes bleues sont situées : Rue Bayard, le long de la salle polyvalente ; rue Basse Rivière et au carrefour de la route des Crêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU JEUDI 28 MARS 2019 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE - MM. CAPY – ARLOT.
Absentes excusées : Mme BOURIANE (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – Mme LASSAIGNE (procuration à Mme FOURASTIE) Mme ORLIAGUET (procuration à Mme BLONDEL) - M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT).
Mme BOURIANE ***arrive après le vote de la délibération sur l'approbation du compte de gestion 2018 du budget principal*.**
Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSE VALIN.

Le compte rendu de la séance du 21.02.2019 est adopté à l'unanimité.

1 – Compte administratif 2018 – Budget Principal.

- ***Approbation du Compte de Gestion 2018 dressé par M. CHAUVIERE, Receveur.***

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

A l'unanimité, le Compte de Gestion 2018 de la commune est approuvé.

- ***Vote du Compte Administratif 2018.***

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2018 de la commune : les réalisations effectuées en 2018, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 246 280, 67 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 190 180,99 €). **Le résultat de l'exercice est un excédent de 36 581,35 €.**

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Par 15 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre, le Compte Administratif 2018 du budget principal est approuvé.

- ***Affectation du résultat d'exploitation 2018.***

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation des Résultats d'exploitation de l'exercice **246 280,67 €**	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement ……**190 180,99 €**
	Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur BP (report à nouveau créditeur) **56 099,68 €**

2 – Fixation des taux d'imposition 2019 – Taxe d'Habitation et Taxes Foncières.

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition 2018 et la moyenne départementale.
Après avis de la Commission des Finances, M. le Maire propose les taux d'imposition suivants pour 2019 et rappelle les taux moyens départementaux pour 2018.

	Taux moyens départementaux 2018	Taux communaux 2018	Taux communaux 2019
Taxe d'habitation	18,72 %	10,30 %	**10,30 %**
Taxe foncière (bâti)	23,04 %	18,25 %	**18,25 %**
Taxe foncière (non bâti)	90,48 %	122,57 %	**122,57 %**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition proposés ci-dessus.

3 – Budget Primitif 2019 - Budget principal.

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à 1 021 059,68 € (voir graphiques)

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2019 (équilibre à 765 054,36 €) sont les suivantes :

- ► **Fin du Plan d'Aménagement de Bourg (phase II).**
- ► **L'aménagement de l'Impasse de la Vallée Verte.**

Travaux de voirie

- ► **Route de Savignac**
- ► **Lotissement Laurent (Rue et allée Emile Zola et impasse Baudelaire)**
- ► **L'enfouissement des réseaux**
- ► **L'éclairage public rue Bayard**
- ► **Les travaux au cimetière**

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour, 3 abstentions et 0 contre), le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2019 de la commune.

4 – Compte administratif 2018 - Budget Annexe « 2ème tranche Lotissement La Cabane ».

➢ ***Approbation du Compte de Gestion 2018*.**

Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2018 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ».

➢ ***Vote du Compte Administratif 2018*.**

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2018 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2018 sur la section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes, il apparait un excédent de **8 273,34 €.**

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Par 18 voix pour, 0 abstentions et 0 voix contre, le Compte Administratif 2018 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane » est approuvé.

➢ ***Affectation du résultat d'exploitation 2018.***

Le **Conseil Municipal**, décide **à l'unanimité,** d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE : - 509,15 €	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur BP)
AFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE : - 7 764,19 €	Report déficitaire en fonctionnement à reporter sur Budget Primitif…… **509,15 €**

5 – Budget Primitif 2019 - Budget Annexe « 2ème tranche Lotissement La Cabane ».

► Dépenses et Recettes de fonctionnement s'équilibrent à **141 968,34 €**

► Dépenses et Recettes d'investissement s'équilibrent à **145 801,53 €.**

Les principales recettes concerneront la vente des terrains et les dépenses le remboursement de l'annuité d'emprunt et de la TVA

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2019 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ».

6 – Acquisition des parcelles B n°35 et 38 sises aux Vergnes.

Mme Ghislaine TRONET souhaite céder à la commune, et pour l'euro symbolique, les parcelles suivantes : Section B (parcelles 35 et 38 pour une contenance de 376 ca) lui appartenant sises aux Vergnes, en bordure d'une voie communale et d'un chemin rural.

Cette cession permettra l'aménagement d'aires de manœuvre et de stockage pour les services publics.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et s'engage à acquitter les frais d'acte.

.

7 – Demande de subvention : auprès de la Fondation CNP pour l'acquisition d'un défibrillateur.

la commune a acheté, en 2010, deux défibrillateurs. A ce jour, les deux sont défectueux. **Un premier défibrillateur a été commandé afin de ne pas rester sans matériel de secours trop longtemps.** Pour le remplacement du 2ème, il est possible de déposer un dossier de ***demande de subvention auprès de la fondation CNP assurances.***

Montant du projet TTC	*1 914,00 €*	***le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'achat d'un deuxième défibrillateur et ce plan de financement.***
Montant du projet HT	*1 595,00 €*	
Subvention Fondation CNP (80% du HT maxi)	*1 276,00 €*	
Fonds propres de la Commune	*638,00 €*	

8 – Questions diverses.

- ***Subvention au collège Jules Ferry– Voyage scolaire mars 2019.***

Le collège Jules Ferry de Terrasson sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage scolaire à Paris pour deux élèves résidant sur Cublac : 30€ pour l'élève soit 60€ pour ce voyage.

Adoption à l'unanimité

- ***Déploiement des compteurs Linky.***

La commune a été destinataire d'un courrier d'Enedis (gestionnaire du réseau électrique) concernant le déploiement en cours sur la commune pour la pose des nouveaux compteurs communicants Linky dans chaque foyer.

Une réunion de présentation de cette opération d'envergure à destination des élus est prévue prochainement.

L'interlocuteur privilégié de la commune chez Enedis propose de venir en mairie assurer une permanence d'informations, si des administrés en font la demande.

M. Lascoutounas rappelle :

- Les compteurs communicants sont une application d'une directive européenne.
- Les gestionnaires de réseaux ont donc l'obligation à fournir les données de consommation à tous les fournisseurs éventuels.
- Les communes ont transféré la compétence du réseau de distribution basse tension depuis de nombreuses années aux fédérations d'électricité
- **La commune ne peut pas s'opposer à l'installation de ces compteurs.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Budget primitif 2018
Dépenses fonctionnement : 944 828,35 €

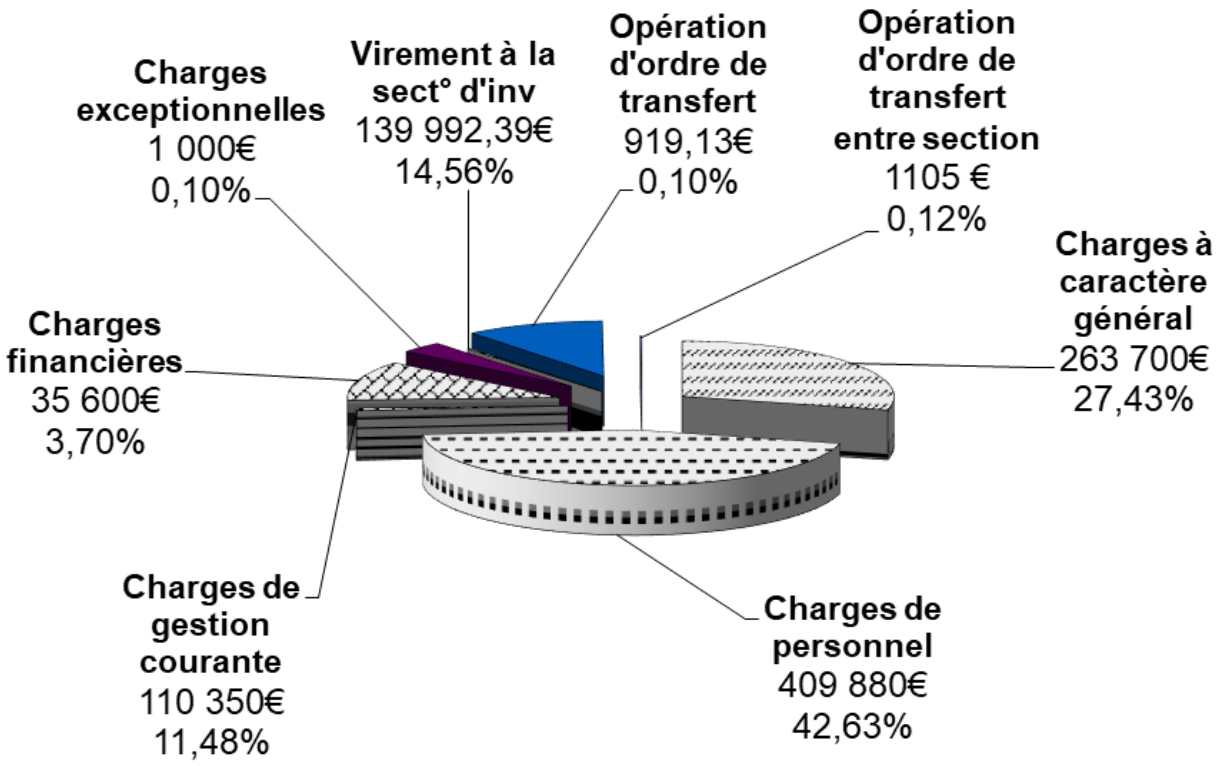

Budget Primitif 2019
Dépenses Fonctionnement : 1 021 060 €

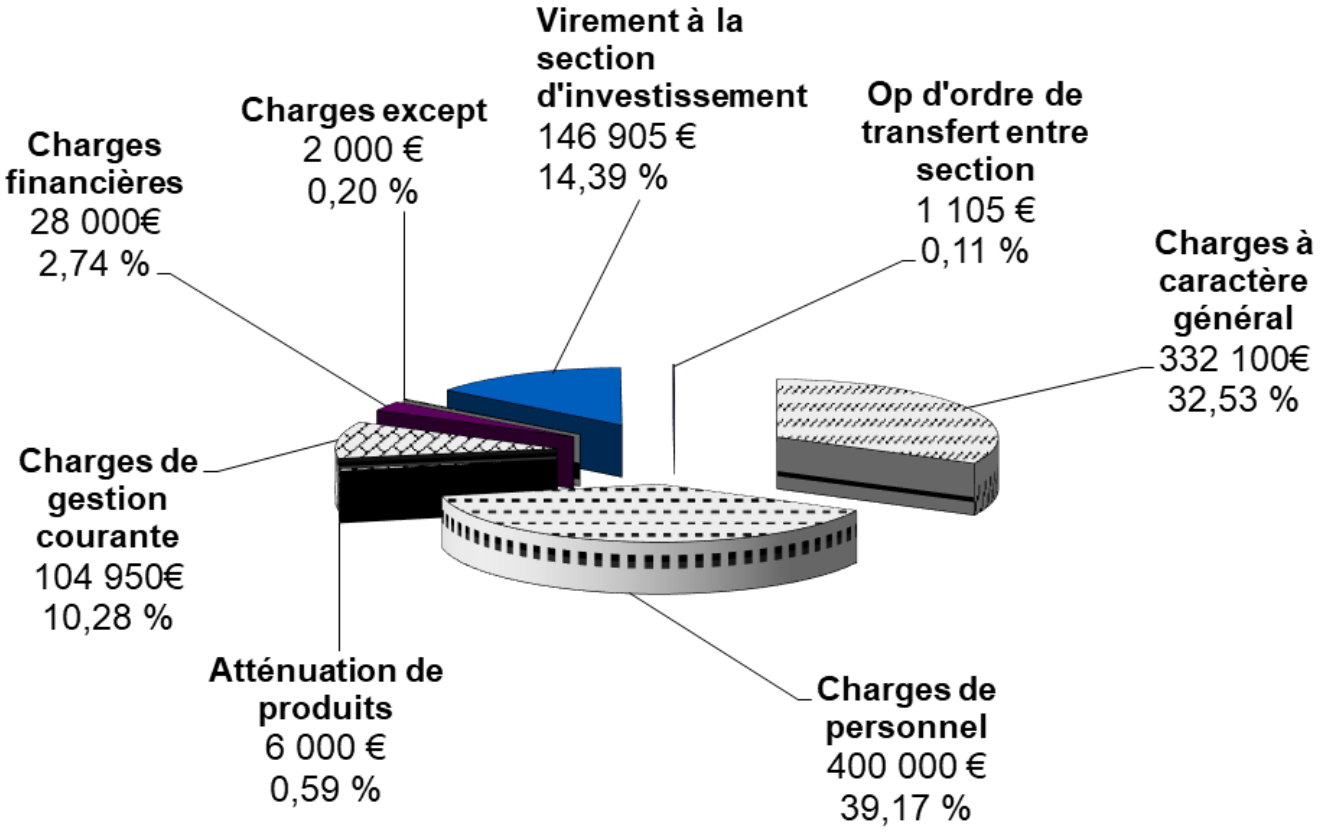

Budget Primitif 2018
Recettes de fonctionnement : 944 828,35 €

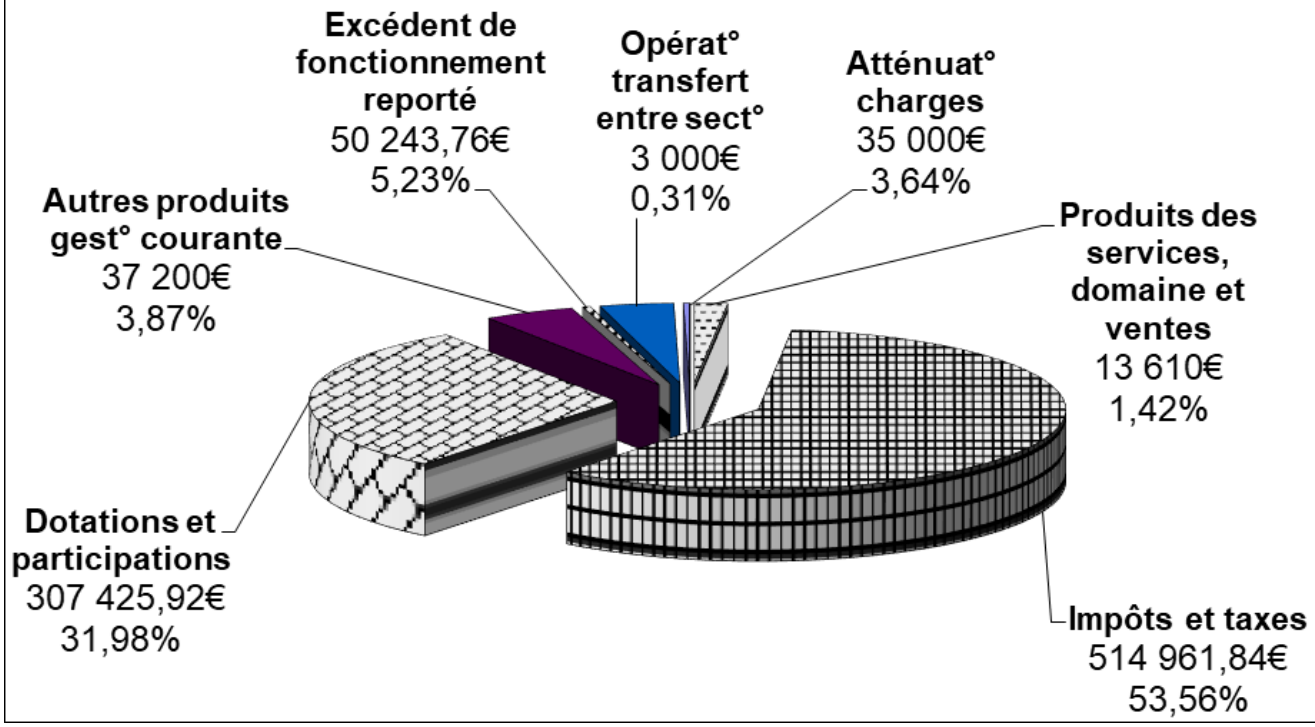

Budget Primitif 2019
Recettes Fonctionnement : 1 021 060 €

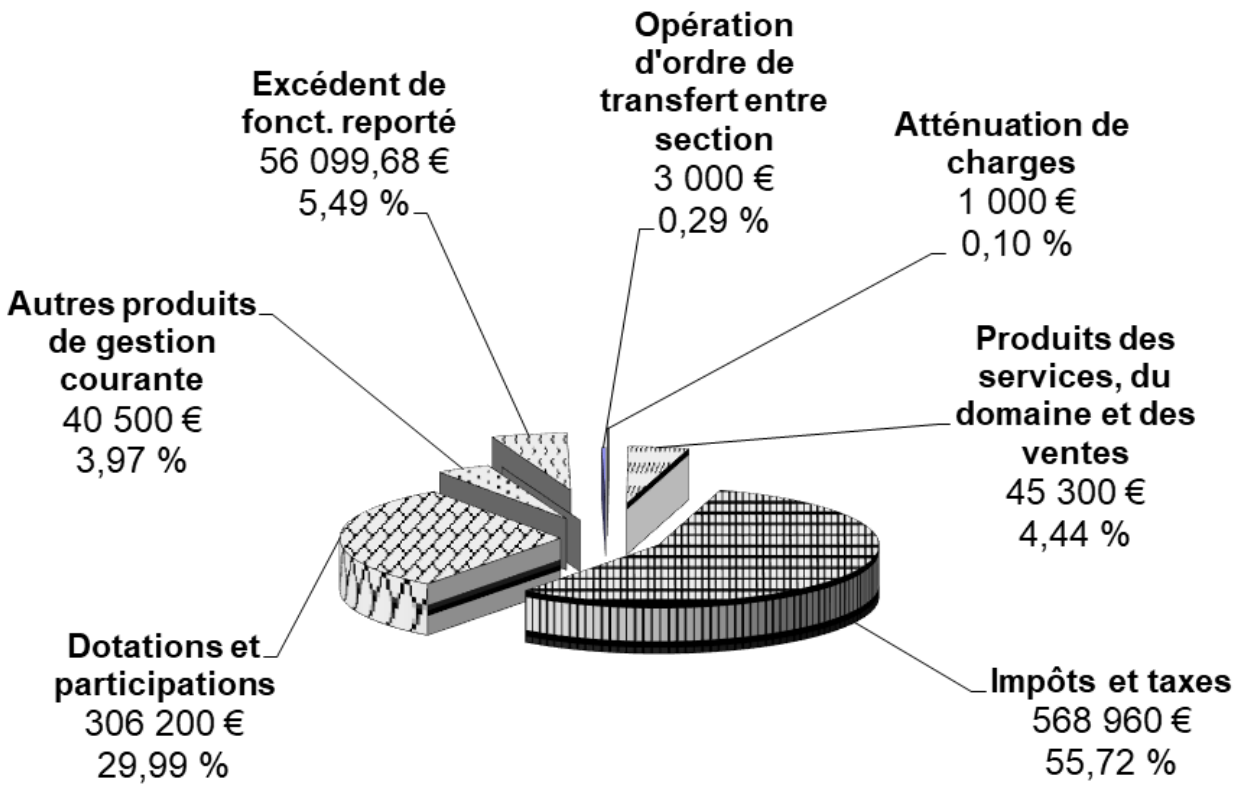

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU JEUDI 23 MAI 2019 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme BOURIANE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. PAJOT - ARLOT.

Absent excusé : M. CAPY (procuration à Mme FOURASTIE).

Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSE VALIN.

Le compte rendu de la séance du 28.03.2019 est adopté à l'unanimité.

1 – Fixation du prix des cavurnes dans le cimetière communal.

► Le prix des terrains concédés pour les cavurnes a été fixé à 233 € pour 2019 pour une durée de 30 ans dans une précédente délibération.

MAIS

Peu de demande pour ces terrains libres. La commune souhaite remplacer le service de concession de terrains libres par une concession de cavurnes fournis et posés par la commune, considérant qu'aucun terrain n'est construit et dans un objectif d'homogénéité de l'ensemble cinéraire du cimetière.

► Quatre urnes peuvent y être déposées comme dans la plupart des cases du columbarium et le fleurissement y est facilité.

► Il convient donc de fixer un nouveau prix de vente.

► Un **prix de 578 €** correspondant au tarif d'une case (4 urnes) au columbarium, comprenant le cavurne de 50 x 50 cm avec dalle en granit gris de 56 x 56 cm (fourniture et pose), pour une durée de 30 ans est proposé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

L'assemblée précise que le règlement de l'ensemble cinéraire sera mis à jour selon les termes de la présente délibération.

2 – PAB II Rue Guyez – Avenant n°1 au lot n°2 « espaces verts ».

Le lot n°2 **« espaces verts** » du Plan d'Aménagement du Bourg (PAB) II concernant les rues Guyez et Bourdarie fait l'objet d'un marché public. Au vu de l'avancement du chantier, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements : augmentation globale du marché de 6,10%, soit une augmentation de 1 939,46 € HT. **Cela porte le montant du marché 33 978,25 € HT.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), entérine l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°2 « espaces verts » du PAB II pour un montant de 1 939,46 € HT.

3 – Subventions exceptionnelles à des associations.

- ***SDIS Dordogne pour l'organisation du 88ème congrès départemental à Terrasson.***

Le service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Dordogne sollicite une subvention à l'occasion de l'organisation du 88ème congrès départemental des Sapeurs-Pompiers à Terrasson : rappelons la commune de Cublac est rattachée au SDIS de la Dordogne pour la partie opérationnelle. Une subvention de 200 € est proposée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

- ***La Concorde Terrassonnaise pour le fonctionnement de l'école de musique.***

La Concorde Terrassonnaise sollicite une subvention pour le fonctionnement de l'école de musique, récemment créée : une subvention exceptionnelle de **500 €** est proposée**.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

- ***Cublac Cheval Passion.***

Cette association sollicite une subvention pour l'organisation du concours hippique de Terrasson le 26 mai 2019 : 150 € sont proposés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette subvention exceptionnelle de 150 €.

4 – CABB – Adhésion au groupement de commande pour la vérification règlementaire dans les ERP.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) propose à ses communes membres, une mutualisation pour effectuer les vérifications règlementaires auxquelles sont soumis les Etablissements Recevant du Public (ERP) : la commune n'a pas la compétence et dans une logique d'économie, il est souhaitable d'adhérer à ce groupement de commandes.

.Deux membres de la commune (un titulaire et un suppléant) doivent être désignés pour la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer et désigne M. Philippe GILET (titulaire) et M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS (suppléant).

5 – Acquisitions d'unités foncières et régularisations.

- ***Convention pour cession de terrain pour régularisation au Péruger (parcelle F n°515p).***

Projet de convention pour la cession d'une partie de parcelle appartenant à un administré : à intégrer dans le domaine public.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention. La mutation fera l'objet d'un acte administratif préparé par le consultant MCM Consult.

- ***Convention pour cession de terrain pour régularisation à Al Fossé (parcelle D n°584p).***

Projet de convention pour la cession d'une partie de parcelle appartenant à un administré : située en limite du nouveau cimetière et à intégrer dans le domaine public.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention. La mutation fera l'objet d'un acte administratif préparé par le consultant MCM Consult.

- ***Acquisition de la parcelle AB 500p sise au Maraval.***

La copropriété du Clos de Maraval souhaite céder gracieusement à la commune la parcelle suivante :
Section AB, parcelle 500p, environ 6 a 201 ca.

But : Aménager une liaison piétonnière douce dans un quartier résidentiel, entre la rue Jeanne Solacroup et la rue Emile Zola.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession gracieuse, la mutation fera l'objet d'un acte administratif préparé par le consultant MCM Consult et les frais d'acte seront acquittés par la commune.

- ***Aliénation et création d'un chemin rural n°37 situé al Bousquet suite à enquête publique.***

Par délibération du 12.10.2017, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°37 dit du Bousquet, en vue de sa cession au riverain.

L'enquête publique a pour objet l'aliénation du chemin rural n°37 qui passe au milieu d'une propriété. Il s'agit d'aliéner le chemin non revêtu au profit du riverain qui cède du terrain en limite de propriété **afin de créer un chemin qui pourra notamment être utilisé pour la randonnée**.

Le demandeur prend à sa charge les frais de géomètre et d'ouverture du chemin. Les frais de notaire sont à la charge de la commune. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Municipal

De désaffecter le chemin rural n°37 dit du Bousquet, d'une contenance de 3 536 m² (575m de longueur), en vue de sa cession au propriétaire riverain au prix de 2 300 €.

Section	Numéro	Lieu-dit	Contenance (en m²)	Propriétaire riverain	Prix (en €)
C	147p	Al Bousquet	4 538	SCI MPL	1 450
	488p		1 261		400
	489p		807		250
	490p		154		50
	492		487		150
TOTAL			7 247		**2 300 €**

En contrepartie

D'acquérir au propriétaire riverain les parcelles suivantes :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désaffecter et d'aliéner le chemin rural n°37 du Bousquet dans les conditions proposées.

6 – Dénomination et numérotation des voies 2019 – Lancement de la procédure.

Il est souhaitable de terminer la numérotation et la dénomination des voies communales.
Une meilleure identification des lieux dits et des maisons facilite à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons en tous genres, ainsi que l'arrivée prochaine de la fibre.

Le Conseil Municipal se prononcera ensuite sur la dénomination et le numérotage des voies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune qui ne le sont pas encore.

7 – Jurés d'assises 2020.

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point de l'ordre du jour.

8 – Acceptation d'un remboursement de la MAIF – Portail du cimetière.

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé la commune suite à la dégradation du portail nord du cimetière, suite à un choc de véhicule. Le remboursement s'élève à **2 130,00 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ces recettes.

9 – Gestion des ressources humaines.

- ***Mise à jour du tableau des emplois au 01.09.2019***
  ***Création d'un poste d'agent de maîtrise*.**

Suite à la réussite d'un concours pour un agent de maitrise, et compte tenu des nécessités des services, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois : création d'un emploi d'Agent de Maîtrise, à temps non complet à raison de 26,13 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposée à compter du **1er septembre 2019** :

- ***Contrat d'accroissement saisonnier d'activité pour la bibliothèque à compter du 1er.06.2019*.**

Il est nécessaire de recruter un personnel pour accroissement saisonnier d'activité pour mettre en place une nouvelle organisation de la bibliothèque municipale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le recrutement direct d'un agent non titulaire pour accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 1er juin au 30 novembre 2019 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint du patrimoine, pour une durée hebdomadaire de service de 3 heures.

10 – Remboursement des frais de déplacement.

Les frais occasionnés par des formations ou des déplacements temporaires peuvent être remboursés aux agents :

- les indemnités kilométriques : agent utilisant son véhicule personnel pour les besoins du service :

CATEGORIES (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Au-delà de 10 000 km
Véhicules : - de 5 CV et moins - de 6 à 7 CV - de 8 CV et plus	0,29 € 0,37 € 0,41 €	0,36 € 0,46 € 0,50 €	0,21 € 0,27 € 0,29 €

Il est indemnisé, sur présentation des pièces justificatives :
►des frais d'utilisation de parcs de stationnement et de péage d'autoroute,
►des frais d'utilisation d'un taxi, d'un véhicule de location ou d'un véhicule personnel autre qu'un véhicule à moteur.

- les indemnités de mission (taux maximal) :

Indemnités de mission	Montant
Frais de repas	15,25 €
Frais d'hébergement	70,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modalités de remboursement de frais de déplacement sur présentation d'un justificatif dans la limite des taux indiqués ci-dessus.

11 – Questions diverses.

- ***Convention pour le fauchage de terrains communaux par un agriculteur de la commune*.**

La commune possède plusieurs parcelles enherbées de grande superficie, notamment rue du Ruisseau et au bout de l'impasse de la Vallée Verte.
Cela représente environ 2,3 hectares

Les services communaux n'étant pas équipés pour procéder au fauchage de ces terrains et afin de respecter l'obligation d'entretien, M. le Maire propose que ce soit un agriculteur qui réalise cet entretien.
Il souhaite consulter les agriculteurs de la commune afin d'obtenir leur intérêt et la motivation qu'ils auraient à effectuer cette mission. Leur engagement serait valable pour une année, reconductible sur une période triennale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de solliciter les agriculteurs et précise que la durée de la convention sera d'une année reconductible de façon tacite dans la limite de 3 ans.

- ***Motion de soutien pour le maintien des services de la DGFIP de la Corrèze.***

Le projet de loi finances 2019 publiée au Journal Officiel du 30 novembre 2018 fait peser une menace sur le réseau comptable des finances publiques.
Maintenir un service de proximité au bénéfice des collectivités territoriales avec la présence effective d'un comptable public pour un conseil avisé concernant les budgets et un suivi quotidien de la gestion communale est plus que nécessaire..
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet le vœu du maintien d'un maillage du territoire par les services de la Direction Générale des Finances Publiques, avec la présence effective d'une trésorerie telle qu'elle existe à ce jour.

- ***Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.***

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) met à disposition des collectivités gratuitement un nouveau produit appelé PAYFiP. Cet applicatif en ligne est disponible pour les usagers 24h/24h et 7j/7j, qui pourront payer par prélèvement ponctuel, non récurrent et par carte bancaire. Seul le règlement par carte bancaire génère des frais de commissions pour la collectivité (négociés par la DGFiP) : signature d'une convention.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place du service PAYFiP à compter du 1er juillet 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Repas des aînés : Partager un bon moment Dimanche 21 janvier

Les aînés de plus de 65 ans, leur conjoint ainsi que les élus, le personnel communal, les présidents d'associations se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux et déguster le traditionnel repas offert par la commune et servi par Yoan de l'hôtel des collines de Cublac.
M. le Maire a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exprimé ses vœux en son nom et au nom du Conseil Municipal.
Une pensée a été adressée aux absents retenus par des soucis de santé et ceux qui nous ont quittés.

La réalisation principale de l'année 2018 :

■ Valorisation de l'entrée de bourg avec **l'aménagement de la rue Pierre Guyez** presque achevée. Quelques végétaux restent à planter. L'investissement fut très important tant en moyens humains que financiers mais le résultat est là. « L'entrée du bourg » de Cublac est parfaitement sécurisée et visuellement très réussie.

■ Tous ces efforts ont été récompensés par la remise de deux distinctions : **le fleurissement** et les actions menées pour **la réduction de la consommation de l'éclairage nocturne**. Ces récompenses viennent couronner le choix d'investissement et d'économies.

Cette gestion menée depuis 2001, bientôt 3 mandats, a permis de transformer la commune. CUBLAC est devenue plus attractive, plus dynamique. La commune est reconnue pour sa qualité de vie.

Les projets sont là pour continuer les actions mais l'avenir est incertain pour les territoires ruraux.

M. le Maire exprime **son mécontentement** vis-à-vis de la gestion de la crise actuelle par le Président de la République. Le grand débat communal souhaité par le gouvernement sera au mieux une consultation des citoyens sans la présence de l'état.

M. le Maire exprime aussi **son amertume** devant la suppression de la taxe d'habitation, argument fort de la campagne présidentielle.

La taxe d'habitation est communale. Elle est justifiable car, comprise et légitime au niveau local : utile à financer les voiries, les équipements, les services de la commune où résident ceux qui la payent. Le taux est fixé par le conseil municipal en fonction de ses choix et ses priorités.

Elle doit être compensée à l'euro prêt mais avec quel financement ? La taxe des carburants supprimée puis repoussée ? Ne soyons pas dupes !

Chaque citoyen et chaque élu de terrain rural méritent le respect. M. Macron les a oubliés, occultés. Il faudrait être en première ligne maintenant pour gérer la crise, M. le Maire s'y refuse. Néanmoins, un registre de doléances est disponible à l'accueil de la mairie depuis plus d'un mois. Une salle est mise à disposition pour une éventuelle réunion.

M. le Maire remercia tous les acteurs de la commune : les forces vives : les associations et plus particulièrement le foyer qui fêtera cette année ses cinquante ans, les élus, le personnel communal, le prêtre et la presse présente.

Cette journée a permis aux Cublacois présents de partager un moment convivial, et de se retrouver dans la bonne humeur.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

Résultats des Elections Européennes de CUBLAC

Liste électorale	Liste conduite par :	Nuance	Voix	%
Inscrits : 1396	Aubry Manon	FI	65	8,8%
	Loiseau Nathalie	REM	119	16 %
Votants : 800	Phillipot Florian	EXD	3	0,4 %
Blancs : 29	Bourg Dominique	ECO	11	1,5 %
	Lagarde Jean-Chistophe	UDI	16	2,2 %
Nuls : 29	Glucksmann Raphaël	UG	49	6,6 %
	Dupont-Aignan Nicolas	DLF	19	2,6 %
Exprimés : 742	Arthaud Nathalie	EXG	3	0,4 %
	Brossat Yan	COM	22	3 %
	Asselineau François	DIV	6	0,8 %
	Hamon Benoit	DVG	35	4,7 %
Participation	**Bardellan Jordan**	**RN**	**245**	**33 %**
	Dieumegard Pierre	DIV	1	0,1 %
57,3 %	Lalanne Francis	DIV	1	0,1 %
	Bellamy François-Xavier	LR	54	7,3 %
	Jadot Yannick	VEC	70	9,4 %
	Thouy Hélène	DIV	22	3 %
	Bidou Olivier	DIV	1	0,1 %
Les autres listes présentées n'ont obtenu aucune voix				

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule

Santé publique France

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour les nouveaux Cublacois
installés sur la commune
entre le 1er septembre 2017 et le 31 août 2019

Monsieur le Maire et les élus organisent
une rencontre de bienvenue

le vendredi 13 septembre 2019
Salle de la mairie à 18h30

Autour du verre de l'amitié
Venez à la rencontre des membres de l'équipe municipale, découvrir les différentes associations (culturelles, sportives, festives) dans le but d'échanger et de partager.

Pour y participer ?
Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie,
aux heures d'ouverture au public
ou en téléphonant au 05.55.85.22.89 avant le 31 août 2019.

Notre Dame de La Cabane
Allons de l'avant

Article de M. Graham Brown, propriétaire de Notre Dame de La Cabane et porteur du projet de rénovation du site.

Nous imaginons que vous désirez savoir pourquoi les travaux de construction de l'hôtel à Notre Dame de la Cabane n'ont pas commencé car ils devraient être largement entamés.
La réponse à la dernière question est que, pour le moment, nous n'avons pas encore fixé la date de début des travaux. En effet, bien que nous nous efforçons d'écourter leurs délais, nous avons encore plusieurs éléments clés à compléter avant de pouvoir commencer la construction.
Nous avons chargé trois sociétés spécialisées de procéder à un examen approfondi du projet.

Vers la fin du mois d'avril, nous avions reçu trois rapports cumulant plus de 750 pages. Des modifications ont dû être envisagées notamment le report de la construction des villas

Au cours des prochaines semaines, plusieurs investisseurs internationaux viendront visiter le site. Les projets modifiés leur seront alors présentés.
Suite aux visites et réunions de travail, nous confirmerons leur intérêt au projet.

Sur une note personnelle, nous avons apprécié les six premiers mois passés Cublac. Nous venons d'emménager dans une nouvelle résidence à proximité du site.

Nous sommes impatients d'être non seulement plus près de la propriété, mais également, de nous faire de nouveaux amis sur la région.

Je remercie toutes les personnes impliquées dans le projet. Leur aide, leur soutien et leur compréhension sont grandement appréciées.

CONCERT EVT A CUBLAC

C'est avec un immense plaisir que cette année encore la commune a accueilli la chorale de l'Ensemble Vocal de Terrasson en l'Eglise de Cublac en mars dernier. Une trentaine de choristes est venue interpréter des œuvres sous la direction de Chris Norris.
Le concert fut hautement apprécié et comme chaque année le verre de l'amitié fut offert par la municipalité à l'issue de la soirée.

DEVELOPPEMENT DURABLE

PAQUES A CUBLAC

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée sur la commune, à l'instar des années précédentes, pour les enfants de l'école.

Venus en nombre avec leurs paniers, petits, moyens et grands se sont pris au jeu et sont repartis avec de nombreux œufs et autres sujets en chocolat. Cette chasse est toujours autant appréciée et les paniers furent une fois encore bien remplis !

CONFÉRENCE SUR LA PALÉONTOLOGIE

Dans le cadre du développement durable, une conférence fut organisée le 3 mai dernier. Plus de 120 personnes furent présentes. Monsieur Jean Renaud Boisserie a débuté sa présentation avec son parcours, qui enfant cherchait déjà des fossiles en se rendant à l'école de Cublac…. Pour en arriver à son poste actuel, et ses recherches. Le sujet principal, la paléontologie jusqu'à nos jours, parsemé d'anecdotes assez drôles et la représentation de Cublac à chaque époque. Il fut très applaudi et de nombreuses questions clôturèrent cette conférence passionnante. Un verre de l'amitié fut partagé pour terminer cette belle soirée.

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

La Municipalité Cublacoise, sur proposition de la Commission Développement Durable, a décidé de reconduire le service « du broyage des végétaux à domicile ». Cette initiative avait déjà rencontré un réel succès les années précédentes. Le principe est simple, les personnes intéressées s'inscrivent au préalable en mairie et des membres des services techniques se rendent au domicile des riverains afin de broyer leurs branchages en leur présence. Les restes du broyage sont conservés par les propriétaires qui peuvent ensuite s'en servir comme paillage.
Le but de cette démarche est de favoriser la réutilisation des matières premières mais aussi de proposer un service aux administrés qui s'inscrit directement dans la politique de la commune. Ce sont une vingtaine de foyers qui ont bénéficié de ce service gracieux qui fonctionne grâce à l'engagement des élus et des membres des services municipaux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.demarches.interieur.gouv.f

MES DÉMARCHES à portée de clic !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Permis de Conduire

⇩

☺ **Je gagne du temps**

☺ **Je choisis comment faire ma démarche**

Carte Grise

⇩

☺ **Je gagne du temps**

☺ **Je choisis comment faire ma démarche**

☺ **Je peux suivre mes démarches**

❄❄

Recensement militaire obligatoire filles et garçons :
Tu viens d'avoir 16 ans ?
Recensement dans les 3 mois à compter de ta date d'anniversaire à la Mairie de ton domicile avec carte d'identité + livret de famille.

ALLO, SERVICE PUBLIC
Toutes les réponses à vos questions administratives
39 39 **(0.12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)**

❄❄❄

ÉTAT CIVIL
1er semestre 2019

MARIAGE

- Le 1er juin 2019 : Benjamin DE CARVALHO BARBOSA et Ludivine, Mathilde, Estèle CHOUZENOUX

NAISSANCE à BRIVE

- **Luna PEREIRA** née le 16 avril, de Lucas, Jilali PEREIRA et Maélya, Cindy DOMINGUES COSTA

DÉCÈS

- **Jacqueline, Albertine, Louise MARIOU née WENGER** le 07 janvier domiciliée 26 route des Crêtes – « Lagorsse Haute »
- **Roger LABROUSSE** le 13 janvier domicilié 66 rue Marc Chadourne
- **Denise DELORD** le 16 janvier domiciliée « les Forêts »
- **Lucienne LACHAUD née DAVID** le 11 février domiciliée la Géronie
- **Jacques, François BERQUIN** le 21 février domicilié 1 impasse du Maréchal Juin
- **Roger, Gaston MARTY** le 15 mars domicilié 72 rue Jeanne Solacroup
- **André SAURET** le 21 mars domicilié 31 rue Jeanne Solacroup
- **Bruno, Fabrice, Jean FOULON** le 02 mai domicilié 8 rue Marc Chadourne
- **Jean, Michel ARAZO** le 23 mai domicilié 18 avenue Emile Zola

SERVICE OUVERT A TOUS

Dans le cadre de l'actuelle dématérialisation de l'ensemble des démarches administratives, l'UDAF de la Corrèze, soutenue par l'Agglo propose une action spécifique d'aide aux administrés. Ainsi chaque membre d'association, chaque allocataire, chaque administré peut bénéficier gratuitement de l'intervention d'un professionnel spécialisé à domicile pour l'accompagner dans ses démarches numériques d'accès aux droits. (CNI, carte grise, démarches pour la CAF…)
Pour cela c'est très simple :
contacter le 05 55 29 98 40.
Un technicien vous rappellera pour fixer un RDV.

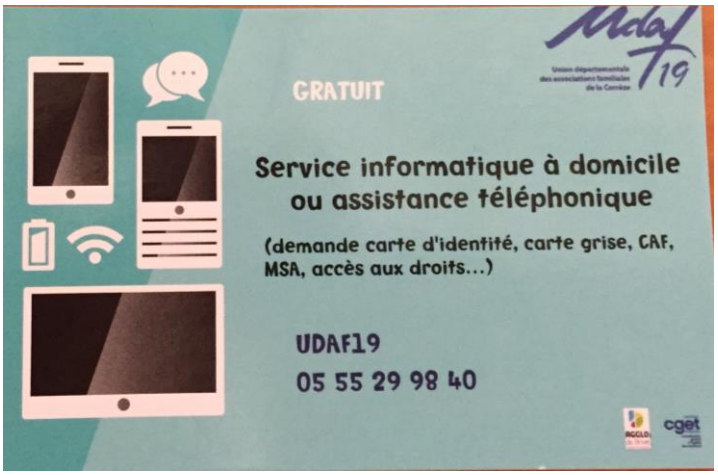

FESTIVITÉS 2019

JUILLET
Samedi 13 Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes Salle polyvalente
Mercredi 10 « 19 balades en Corrèze » à Cublac
Dimanche 14 Cérémonie du 14 juillet Anciens combattants et vin d'honneur Salle de la Mairie

AOUT
Samedi 10 Concert gratuit d'instruments préhistoriques Eglise 20h30
du 17 au 18 Fête votive organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 25 Randonnée de Cublac par ses Chemins

SEPTEMBRE
Vendredi 13 Accueil des nouveaux arrivants, verre de l'amitié, salle de la Mairie

OCTOBRE
Dimanche 6 Vide grenier et fête de la pomme organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 13 Troc des plantes NEJ
Dimanche 27 Assemblée Générale des Anciens combattants Salle de la Mairie

NOVEMBRE
Lundi 11 Cérémonie du 11 novembre Anciens combattants et verre du souvenir Salle de la Mairie
Dimanche 17 Thé dansant organisé par Les Amis du Temps Libre
Vendredi 22 Séance de cinéma à la salle polyvalente, « Toi ! L'Auvergnat…Dernier paysan »
Samedi 30 Poule au gibier de la Société de Chasse - Salle polyvalente

DECEMBRE
Samedi 7 Téléthon Salle Polyvalente
Samedi 14 Noël du Club de Football Salle Polyvalente
Mercredi 31 Réveillon organisé par le Comité des Fêtes Salle Polyvalente

CONCERT GRATUIT EN L'EGLISE DE CUBLAC
SAMEDI 10 AOÛT 2019 à 20h30

"Résonances du passé"

Un voyage dans le temps:

D'une flûte en os de Neandertal au début de la révolution industrielle Abraham CUPEIRO ressuscite les sons oubliés qui résonnent en nous et nous conduisent dans des lieux et des moments reconduits de notre planète.

Parmi eux le carnyx se distingue comme un instrument celtique qui nous transporte vers les réalités les plus telluriques de l'être humain.

Plus de 70 instruments de musique en action dans un concert qui transcende les frontières géographiques et temporelles.

Professeur de musique au conservatoire supérieur de musique de La Corogne en Galice, Abraham Cupeiro est un musicien exceptionnel qui se produit en solistes avec de grands orchestres harmoniques espagnols. Il fait de la musique au sens noble du terme avec des instruments du passé, chacun de ses concerts est un véritable triomphe.

Cet année il sera accompagné à la flûte traversière par Maria son épouse qui est directrice du conservatoire de musique de Lugo où ils résident.

En 2016, il s'est produit à Cublac accompagné de deux de ses amis, c'est un moment que les Cublacois présents n'ont pas oublié. L'an dernier c'était à Beauregard où il a connu un tel succès que tout le monde demande quand il va revenir?

Venez tous écouter celui qui ne vous décevra pas!

LE CINÉMA S'INVITE A CUBLAC
Vendredi 22 novembre 2019

Salle polyvalente
Deux séances, 14h30 et 20h30

Débat à l'issue des projections autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Vous aviez aimé « La femme paysanne », venez découvrir « Toi ! L'Auvergnat… dernier paysan ! », un film de René Duranton. Durée du film 1h30.
Tarif 6€/adulte, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Immense succès de ce film empreint d'émotion, et d'authenticité des personnages, sachant vivre heureux, hors du temps, ne concédant à la modernité que le minimum vital.

Comme son père, son grand-père, Michel Boudon, 48 ans, est le dernier paysan français à travailler ses 27 ha comme au siècle dernier. Depuis le moyen âge, le monde agricole vivait ainsi en autarcie.
Pendant un an, la caméra a suivi Michel dans les travaux de la ferme où tous les symboles de la terre sont réunis. Des soins des animaux aux gestes du semeur, de l'alambic à l'estive en passant par le ramassage du foin, le travail de la terre avec les bœufs, la fabrication de l'huile de noix, etc….
Le cinéaste retrace la vie de ce paysan, philosophe et attachant qui à choisi de vivre comme autrefois, en refusant de subir le progrès avec ses endettements.

La « CHANSON POUR L'AUVERGNAT » de G. Brassens donne une fin grandiose à ce documentaire qui se termine en fiction.

Ces fresques d'une grande fraîcheur replongent chacun d'entre nous dans ses racines rurales. L'œil numérique de René Duranton frôle, effleure la vie, cette vie de labeur, s'immisce sans voyeurisme, s'arrête où la décence le recommande, montre sans démontrer, témoigne, laisse surtout le spectateur à l'intelligence de son jugement.

Beaucoup de choses à faire partager.

PETITE ENFANCE

« Accueillir vos enfants : C'est notre métier ! »

Les Assistantes Maternelles de Cublac accueillent vos enfants et proposent des activités organisées par l'agglomération de Brive.

Les enfants se retrouvent pour jouer ensemble.

Elles se rendent également à la médiathèque de Terrasson pour des séances de bébé lecteurs.

« Et individuellement, elles veillent à l'éveil de vos enfants . »

Les coordonnées des assistantes maternelles sont disponibles en mairie ;)

Comme chaque année nous fêtons les événements du calendrier comme la Chandeleur, le Carnaval, Pâques, les anniversaires des enfants avec les plus grands, et nous continuons d'observer les bébés qui n'arrêtent pas de grandir !!

Cette année 5 grands vont nous quitter pour tous partir à l'école de Cublac en septembre! Nous marquerons cette fin d'année par l'animation d'une ferme pédagogique itinérante « roule ma poule » suivi d'un pique-nique avec les familles dans le square de la salle polyvalente.

Des ateliers massage ont été proposés par Emilie, psychomotricienne de la crèche pour les familles volontaires. Un moment de partage entre l'enfant et son (ses) parent(s) ont été mis en place les samedis matins des mois d'avril et de mai pour 8 familles participantes dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents financé en partie par la CAF.

Une soirée débat a également été animée par Cathy Dubois, médecin rattaché, ce jeudi 06 juin où de nombreux échanges ont lieu sur la vaccination, le sommeil, l'alimentation, la place de l'enfant dans la fratrie, la colère, etc…

ECOLES

LA SANTÉ DANS NOTRE ASSIETTE

Le vendredi 1er février 2019, nous avons rencontré Mme Labatut-Lavene. Après avoir découvert notre exposition sur le sucre, elle nous a présenté sa profession de diététicienne. Nous avons pu échanger avec elle sur nos connaissances en matière d'alimentation, lui faire part de nos interrogations puis nous avons appris comment équilibrer nos menus au quotidien : le petit-déjeuner - repas essentiel pour bien démarrer la journée - a fait l'objet d'une attention toute particulière.

Nous avons également appris à distinguer collation et grignotage et à composer un bon goûter. La nutritionniste nous a aussi rappelé l'importance de la pratique d'une activité physique quotidienne.

Les travaux que nous avons réalisés ensemble sont exposés dans le réfectoire du restaurant scolaire.

A la suite de cette rencontre, nous avons participé à l'élaboration de menus pour la cantine afin de mettre nos savoirs à profit.

Les élèves de CE2-CM1.

COURS DE MUSIQUE A TERRASSON AVEC L'EMACT

(Ecole de Musique Associative de la Concorde Terrassonnaise)

De 7 à 77 ans, c'est possible !

clarinette, flûte traversière, trompette, batterie, solfège ...

Des professeurs compétents qui enseignent la musique avec pédagogie.

Instruments prêtés par l'EMACT.

Pensez à réserver votre place pour la rentrée 2 019

(Quelques places sont encore disponibles)

Pour tous renseignements, contactez :

Mme Borger Sonia au 06 49 75 80 20 ***Mme Cluzeau Hélène*** au 06 88 55 79 36

Mr Thierry Raymond au 06 83 13 34 02

Ne pas jeter sur la voie publique

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE
SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :
Vos accidents du travail,
vos accidents de la vie courante,
vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.

CUBLAC CHEVAL PASSION

Le 26 mai 2019 a eu lieu le concours de saut d'obstacles de Terrasson. En sommeil depuis cinq ans, l'association « Cublac cheval passion », porteuse de l'événement, a repris du service.
La nouvelle équipe, présidée par Nathalie Fontaliran, a mené à bien ce projet avec le soutien de la municipalité de Cublac.
Avec plus de 90 engagés, un public nombreux et une météo favorable, on peut se féliciter du franc succès remporté par la manifestation.
Encadrés par la nouvelle directrice Barbara Despretz, les jeunes cavaliers du centre équestre de Cublac n'ont pas démérité. Souhaitons que ce concours qui redémarre connaîtra de nombreuses rééditions.

ACPG-CATM-OPEX de CUBLAC

19 mars 2019

Commémoration du « Cessez-le-feu » en Algérie (19 mars 1962). Claude DELBONNEL pour les Anciens Combattants, Monsieur le Maire et la municipalité ont déposé une gerbe au monument aux morts, Place du 14 juillet.

29 avril 2019

Journée du Souvenir et de la Déportation. En ce dimanche pluvieux nous avons rendu hommage aux martyrs de la commune. Nous avions à nos côtés le Président départemental de la Corrèze, Paul FRAYSSE et son porte-drapeau Michel LAROUQUIE. C'est en présence de Monsieur le Maire, des membres du Conseil Municipal, des familles et des habitants de la commune que nous avons déposé les gerbes à Montcibre et à La Rochette.

08 mai 2019

Rendez-vous Place de la Mairie, puis à 10h40 départ du défilé après l'arrivée de « la Concorde Terrassonnaise ». Le rituel habituel de cette cérémonie a été ordonné par Monsieur le Maire, appel des « morts pour la France » par les élèves de Cublac.

A la fin de cette cérémonie, Jean BOISSERIE a remis la croix du combattant à Francis FARFART. Toutes nos félicitations à notre camarade.

Monsieur le Maire, après avoir remercié « la Concorde Terrassonnaise », le corps des sapeurs-pompiers représenté par le lieutenant LARUE, les élèves de Cublac, les Anciens Combattants et les habitants de la commune, a invité tout le monde au vin d'honneur salle de la mairie. Nous remercions Melyna ROUVERON qui a, cette année encore, remis beaucoup de bleuets.

Le banquet des Anciens Combattants s'est déroulé à l'hôtel restaurant « les Collines », nous avons pu apprécier la cuisine du chef Yoan en présence de Monsieur le Maire et son épouse, Messieurs GILET, LASCOUTOUNAS et BONNEFOND. Pierrot BOUYSSOU s'est vu remettre le Mérite Fédéral avec diplôme pour sa disponibilité envers le monde combattant, distinction qu'il a arrosée de quelques bulles pour clôturer convivialement cette journée.

25mai 2019

Assemblée Générale à Chameyrat en présence de 8 camarades.

14 juillet2019

Fête Nationale, rassemblement à 10h à la Mairie.

Les Amis du Temps Libre

Le club a réouvert ses portes le 3 janvier 2019

- jeudi 10 janvier 2019 : galette des rois
- jeudi 17 janvier 2019 : Conseil d'Administration pour préparer l'Assemblée Générale du 7 février. La trésorière a présenté les comptes de l'exercice 2018 ; ils ont été approuvés par le C.A.
- jeudi 7 février 2019 : Assemblée Générale ordinaire avec la participation de M. Jean Marc Brut, Mme Bernadette Blondel et M. Philippe Gilet.
-

Madame LASCAUX Vice-Présidente assure le bon déroulement de l'Assemblée.
Le rapport financier, présenté par la trésorière a été approuvé à l'unanimité par le C.A. (17/01/2019) ; les comptes ont été vérifiés et approuvés par Mme Annick BROYARD (05/02/2019). L'Assemblée Générale donne quitus à Mme Claudine CROISET en adoptant le rapport financier à l'unanimité. Les rapports moraux et d'activité sont eux aussi adoptés à l'unanimité.
L'Assemblée Générale a élu le Conseil d'Administration qui sera composé de 16 membres. Ce conseil s'est réuni le 12 février pour constituer le bureau comme suit :
- Présidente : Bernadette LASCAUX
- Vice-Président : Francis JAPIOT
- Trésorière : Claudine CROISET
- Trésorier adjoint : Michel BONNEFOND
- Secrétaire : Noëlle BRUGERE
- Secrétaire adjointe : Anita LARUE

La cotisation sera toujours de 15 euros en 2020.

- jeudi 14 février 2019 : crêpes du Mardi Gras confectionnées par les adhérents pour la Saint Valentin.
- 27 mars 2019 : repas au « Moulin Rouge »
- jeudi 18 avril 2019 : les traditions sont respectées, nous avons goûté « le pain de Pâques »
- 7 juin 2019 : sortie à Limoges avec la visite d'une fabrique de porcelaine, visite de la ville en petit train, visite de la gare des Bénédictins qui est une des plus belles gares de France et au retour arrêt pour visiter une distillerie artisanale.
- 27 juin 2019 : BBQ d'inter saison

Pour les vacances, le club sera fermé du 27 juin jusqu'au 5 septembre.

Sorties et activités prévues pour le second semestre
-1 ou 2 repas, dates et lieux à définir
-17 octobre : sortie « entre Monbazillac et Bergerac » visite du château de Monbazillac et déjeuner spectacle à Bergerac.
-17 novembre : thé dansant.
-2ème quinzaine de décembre : repas de Noël.
Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre pour des après-midi conviviaux. Nous jouons aux cartes, jeux de société, pétanque. Il n'y a pas de champions dans nos rangs, seulement des copains qui sont contents de se retrouver pour oublier les soucis quotidiens.

Alors, à bientôt le jeudi de 14 heures à 18 heures

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous propose

Samedi 13 juillet 2019 Soirée entrecôtes

-A 20h00, à la salle polyvalente

Soirée animée par l'Orchestre BAÏLA

Apéritif*
Entrée
Entrecôte sur la braise
Haricots Blancs couennes
Salade
Fromage
Dessert
Café
Vin Compris*

Soirée Traditionnelle

Cristal fm

Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98

Samedi 17 août 2019 : Fête, Marché de Pays

- 13h30- Concours de pétanque, salle polyvalente (Organisé par Cublac Amicale Bouliste)
-18h30- Randonnée pédestre nocturne avec contes (gratuit)

Vente directe de produits régionaux place de l'Église

18h Marché de Pays

Des tables, bancs, barbecues, plancha sont mis à disposition afin de consommer sur place les produits du marché pendant le spectacle (place de l'Église)

21h- podium Animation **BRIN D'MUSIC HALL**

Spectacle de chants et de danses

avec **la Cie du MUSIC HALL DE BERGERAC** (gratuit)

Dimanche 18 août 2019 : Fête, Expo. Véhicules et Feu d'artifice

8h00 à 18h00 Exposition de véhicules : auto, camion, tracteur
Vide garages, uniquement pièces autos, camions, tracteurs.
11h- Messe de la fête votive à l'Église de Cublac
21h- Podium animation avec le groupe **TRAFIC** (gratuit)
22h30- Feu d'artifice « **Son et Lumière** » rue du Ruisseau, proche du bourg. (gratuit)
23h- Podium animation avec le groupe **TRAFIC** (gratuit)
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

france bleu limousin

Pendant les deux jours Animation foraine place de l'Église
Manèges pour enfants, tir, pêche aux canards, barbe à papa, glaces…
****** Les spectacles et les podiums animation sont entièrement gratuits ******

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

VIDE GRENIERS et FÊTE DU CIDRE le dimanche 6 octobre 2019

Fabrication de cidre de façon artisanale, le samedi 5 octobre salle polyvalente
Le dimanche 6 octobre, vente de jus de pomme sorti pressoir sur la place de l'Église et vide grenier dans le village de Cublac avec animation foraine

L'inscription pour le vide grenier sera disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du Comité des Fêtes de Cublac courant août.
(Inscription préalable obligatoire - Emplacement gratuit)

Renseignements : 05 53 50 56 98

REVEILLON REPAS DANSANT le mardi 31 décembre 2019

Le Comité des Fêtes de Cublac, vous propose son traditionnel Réveillon repas dansant, animé par Le Cabaret LOLI'STRARS et l'Orchestre Serge NAVARRO
Différents tableaux, qui vous feront voyager dans un tourbillon de plumes et de paillettes. Tour à tour elles vous séduiront avec un numéro de french cancan endiablé, un crazy sensuel,
une salsa pleine de soleil...
Mais chut ! gardons des surprises

Réservation : 05 53 50 56 98

Info. sur les festivités sur le site :
http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublacenfete

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

Comitedesfetes.cublac@laposte.net

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous a proposé

LE LOTO le samedi 2 mars 2019

Le Super loto, c'est Madame PUYGAUTHIER Monique de Beauregard de Terrasson qui a gagné la FORD Fiesta. La tondeuse autoportée a été gagnée par Monsieur CONJEAU de Vigeois, La Vitrine, la salle à manger a été gagnée par Madame FADAT Elodie de Mansac et le séjour pour 2 adultes et 2 enfants, à Port La Nouvelle a été gagné par Madame RECH Virginie de Cublac qui a estimé la vitrine au plus près de son prix.

Le Comité des Fêtes remercie tous les artisans et commerçants partenaires de ce Loto pour leur participation.

FÊTE DE L'AIL NOUVEAU le mercredi 1er mai 2019

Mercredi matin 1er mai, à la salle polyvalente, a eu lieu le traditionnel casse-croûte du 1er mai. Chacun a pu apprécier l'ail et l'oignon nouveaux servis avec une soupe, de la charcuterie, du fromage … et un petit verre de vin.
Merci pour vos dons, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Concert de NADAU le samedi 18 mai 2019

Le samedi 18 mai 2019, à la salle polyvalente, c'est à guichet fermé qu'a eu lieu le concert de Nadau. Des spectateurs venus écouter et chanter, ce troubadour des temps modernes entouré de ses remarquables musiciens. Avec cette sensibilité et ses récits, présentations ou traductions marqués du sceau de l'humour, il a su comme à l'accoutumée, jouer avec toutes les facettes d'un talent aussi grand que reconnu.
Le Comité des Fêtes de Cublac remercie Joan de Nadau de son vrai nom Michel Maffrand pour cette agréable soirée.

COMITE
DES FÊTES
DE
CUBLAC

FOYER DES JEUNES

Encore une saison qui s'achève dans la joie et la bonne humeur !
Merci à tous les adhérents de nous permettre de partager des moments aussi intenses.
Cette année, le foyer a fêté ses **50 ans**, *voici un petit récapitulatif de cette année inoubliable :*

SOIRÉE DES 50 ANS le 30 mars 2019

2019 *est une année particulière pour le Foyer des Jeunes et d'éducation Populaire (FRJEP) de Cublac.*
En effet, le 28 mars 1969, Marc MARCILLOU, premier président créa le Foyer des Jeunes.
L'association a donc récemment soufflé ses cinquante bougies.
Le 30 mars dernier, une grande soirée fut organisée à la salle polyvalente.
Ce fut l'occasion pour le Foyer actuel de réunir les anciens présidents et membres actifs bénévoles, la municipalité avec les adhérents qui ont œuvré et œuvrent encore la réussite de cette association.
Un diaporama retraçant les principales activités au cours de toutes ces années fut projeté en début de soirée.
Un repas concocté par Christophe Besse et son équipe fut apprécié par l'assistance.
Au moment du dessert, Jean-Jacques Bourdarie, l'actuel président, demanda aux anciens présidents présents de le rejoindre pour découper le gâteau d'anniversaire.
Le spectacle « La malédiction des pirates » interprété par la troupe Imagine de Mont de Marsan conclut cette soirée en apothéose.

Souhaitons longue vie à cette association, qui, de toutes les associations cublacoises, comptent le plus grand nombre d'adhérents !

EXPOSITION DE PRINTEMPS LES 24-25 ET 26 JUIN 2019 SUR LE THÈME « LA MUSIQUE AU BOUT DU PINCEAU »

L'invitée d'honneur était Madame Doris DIMENT qui s'implique beaucoup dans le tissu associatif de la commune.
Au côté de l'atelier peinture, toujours impliqués, des exposants extérieurs : M. Bouillaguet, Mmes Galtié, Pompier, Poupineau, Puybaret, Poyer et Roubenne restaient fidèles à Cublac !
Les dentellières de Cublac ainsi que J'M Créer et Stef Déco participaient également à cette exposition.
Un couple faisait preuve d'originalité en créant des personnages ou des animaux avec des serviettes de toilette ou des chaussettes.
Le buffet du vernissage et le repas du dimanche midi ont été entièrement préparés par l'équipe de bénévoles du foyer !
On peut remercier chaleureusement les membres de l'atelier peinture qui ont contribué à la réussite de cette exposition en gérant la recherche de lots et la vente de tickets pour leur

tombola mais aussi pour leur participation au vernissage en confectionnant toute la partie sucrée.

GALA DE DANSE le 22 juin 2019

Toujours une salle comble, merci à tous pour votre participation -Des danseurs et danseuses ravissants !

ACTIVITES 2019/2020

Assemblée Générale : vendredi 13 septembre 2019 à 20h30

Inscriptions : samedi 14 septembre 2019 de 9h à 15h - place de l'Église

Renseignements au 05 55 22 91 24 ou 06 50 12 16 87

Activités avec carte d'adhésion uniquement

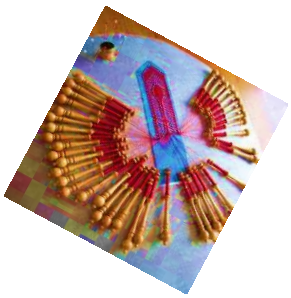

Adultes 24€

Dentelle

Ping -Pong

Peinture détente

Activités avec carte d'adhésion + participation

Animatrice : Julie Zanetti

CLAQUETTES

Débutantes mardi 19h-20h

(1ère-2ème et 3ème année)

Confirmées samedi 10h45-11h45

Adultes samedi 8h45-9h45

Cotisation
Enfant 12€ / adulte 24€
Participation
1h-114€

DANSES ACTUELLES

Animatrice : Julie Zanetti

Eveil (maternelles + CP) mardi 17h-18h

CP / CM1 mardi 18h-19h

CM2 / 4° samedi 9h45-10h45

3° et + *samedi 11h45-13h00*

Adultes *mardi 20h-21h30*

Cotisation
Enfant 12€ / adulte 24€
Participation
1h-114€ / 1h15-132€ / 1h30 – 153€

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SENIORS

MARDI 9h30-10h30(à confirmer)

JEUDI 14h00 - 15h00

Cotisation
Adulte 24€
Participation
1h-114€ / 2h-141€

Animateur :
Virginie ZAMBON

PILATES

VENDREDI 18h30 - 19h30

Animateur :
Roselyne BALZAC

ZUMBA

MERCREDI 20h00 - 21h00

Cotisation
Adulte 24€
Participation
1h-153€

POUR UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DE LA TRÉSORERIE, IL EST DEMANDÉ AUX ADHÉRENTS DE S'ACQUITTER DE LEUR PARTICIPATION ANNUELLE AU MOYEN DE **TROIS CHÈQUES**, LIBELLÉS À L'ORDRE DE FRJEP, REMIS À L'INSCRIPTION QUI SERONT ENCAISSÉS AU MILIEU DE CHAQUE TRIMESTRE SOIT 11/2019, 02/2020 ET 05/2020.
LORS DE L'INSCRIPTION, UNE PARTICIPATION DE **12 EUROS (ENFANTS) OU 24 EUROS (ADULTES)** EST DEMANDÉE **POUR L'ADHÉSION ET L'ASSURANCE ANNUELLE DE L'ÉLÈVE**.
FAUTE DE PAIEMENT INTÉGRAL AU 15 OCTOBRE 2019, L'ÉLÈVE NE POURRA CONTINUER LES COURS.

UN **CERTIFICAT MÉDICAL** JOINT À L'INSCRIPTION EST **OBLIGATOIRE.**

BONNES VACANCES !

L'ASSEMBLEE GENERALE s'est tenue le 18 janvier.
Vous étiez 134 Adhérents au 31 décembre 2018
La cotisation annuelle est maintenue à 6 €.

RANDO DE LA GALETTE DIMANCHE 27 JANVIER

Vous étiez 60 à oser braver le mauvais temps pour partager galette, chocolat et vin chaud, après une rando qui à pied, qui à vélo.

SECTION UFOLEP

Sollicités par l'Ufolep régional pour redynamiser le Vtt en Corrèze, nous avions décidé d'organiser une course vtt à Cublac pour la 1ère fois.

Important challenge pour notre association car pour une première, nous postulions pour accueillir le championnat régional vtt Ufolep.

Toute l'équipe a relevé les manches et après plusieurs mois de travail, nous avons proposé un circuit de 6,7 km avec 240 m de dénivelé empruntant exclusivement des bois et chemins.

Merci à tous les propriétaires, bénévoles, personnels communaux, les personnes qui ont mis à contribution leur matériel et leurs efforts pour relever ce défi.

Le 14 avril, ce sont donc 200 pilotes de Creuse, Haute-Vienne et Corrèze qui sont venus défendre leurs couleurs sur les hauteurs de la commune.

Le circuit se situait entre Loubignac et Montsibre, le départ fut donné face aux "délices du gaulois".

Suivant les catégories, le nombre de tours avait été déterminé.

Tous furent ravis du circuit proposé, même si certains ont dû pousser le vélo pour pouvoir finir, vu la difficulté.

Après l'effort, il était possible de déguster des saucisses et se ravitailler, un moment de convivialité et de partage où nous avons pu apprécier les premières impressions des participants ravis.

Nos cublacois, dans tout ça, bien qu'organisateurs ont eux aussi concouru et c'est grâce à leurs belles performances qu'ils se sont qualifiés pour participer au championnat national.

Ce championnat avait lieu près de Poitiers les 8 et 9 juin et 8 de nos coureurs y ont participé.
Ils en reviennent satisfaits = 2 quatrième place en 13-14ans et 40-49ans.
Dommage, aucun podium, mais c'est prometteur pour les années à venir.
A suivre...

19 BALADES EN CORREZE – 11ème édition

Pour ceux qui ne connaitraient pas, ce sont 19 balades, organisées par le Conseil Départemental et 19 communes du Département, sur l'ensemble des 2 mois de juillet et août.
Balades familiales, d'environ 8/9 km encadrées et commentées, suivies du pot de l'amitié pour tous et d'un repas pour ceux qui le désirent

La Commune de Cublac y participera cette année

MERCREDI MATIN 10 JUILLET

L'Association « CUBLAC PAR SES CHEMINS » apportera son concours à l'organisation de cette manifestation

Inscription à la balade = 2 €
Inscription au repas = 10 €

RANDO ANNUELLE VTT ET MARCHE

Elle aura lieu dimanche 25 août
Réservez cette date !!
Nous comptons sur vous !

Nature-Ecologie-Jardin

Le Troc de printemps du dimanche 28 avril 2019 a vu passer des dizaines de jardiniers amateurs de fleurs et de plantes diverses, tous venus échanger convivialement plantes et idées pour leur jardin.
Nous avons bénéficié d'une animation très sympathique et fort agréable de la part des accordéonistes venus pour le gala d'accordéon de l'après-midi, et nous les remercions sincèrement.
Sous un soleil radieux, ce fut une belle matinée de partages dans ce square très agréable entre place du village et mairie, tout autour du bac des incroyables comestibles et de l'hôtel à insectes rénové.
Ces carrés jardin ont été créés pour tous, dans le respect des plantes et du partage. N'hésitez pas en traversant le square à cueillir une branche de thym ou tout autre partie d'un végétal dont vous auriez besoin pour cuisiner. N'hésitez pas à y planter de nouvelles variétés faciles de culture qui viendront enrichir l'offre. N'hésitez pas à entretenir ces carrés en passant près d'eux: désherbage, arrosage....
Merci d'avance à vous tous.
Les jardins partagés au bord du ruisseau de la Valade, sur un terrain prêté par la commune, prennent forme.

Toute personne intéressée pour venir cultiver son lopin ou simplement participer à la convivialité du lieu peut appeler l'Association Nature-Ecologie-Jardin
au 07 88 35 83 25 , ou le 06 72 07 90 47 pour avoir plus d'informations.

PISCINE DE LARCHE

A partir du Samedi 6 Juillet 2019 et jusqu'au Samedi 31 Août 2019 (hors temps scolaire), les horaires d'ouverture au public seront :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE - SAISON 2019

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	
MARDI	10H - 12 H	15H - 19 H
MERCREDI	10H - 12 H	15H - 19 H
JEUDI	10H - 12 H	15H - 19 H
VENDREDI	10H - 12H	15H - 19 H
SAMEDI	10H - 12H	15H - 19 H
DIMANCHE	10H - 12H	15H - 19 H

Tarifs piscine 2019

Suite à concertation lors de la réunion de bureau du 19.04.2019, Monsieur le Président propose de fixer les tarifs suivants pour la saison 2019 soit :

CATEGORIES	TARIFS 2019
Adultes	3.10€
Enfants	2.40€
Abonnements	
Adultes 10 bains	29€
Adultes 20 bains	49.50€
Enfants 10 bains	19€
Enfants 20 bains	35€

Pour tous renseignements concernant les cours de natation, s'adresser à :
Mr Joël VILDIEU au 06.71.72.23.47

Cet été à Cublac...

Mercredi 10 juillet	Balades en Corrèze => à Cublac
Samedi 13 juillet	20h SOIRÉE ENTRECÔTES SALLE POLYVALENTE
Dimanche 14 juillet	FÊTE NATIONALE Monument aux Morts + vin d'honneur à la Mairie

CONCERT EGLISE DE CUBLAC

« Résonances du passé »
Par Abraham Cupeiro

Samedi 10 août 20h30
Entrée gratuite

MARCHÉS NOCTURNES FESTIFS 2019

Organisés par les commerçants de Cublac et du marché du dimanche avec le soutien de la municipalité

Tous LES MARDIS à partir de 19h, venez dîner à Cublac et profiter des produits locaux et de l'animation musicale.

N'oubliez pas vos couverts !

Mardi 16 juillet, 23 juillet 30 juillet,
Mardi 6 août, 13 août et 20 août.

FÊTE DU VILLAGE 2019

Animations foraines place du 14 juillet
Manège enfants, tir, pêche aux canards, barbes à papa, glaces...
Samedi 17 août et dimanche 18 août

Dimanche 25 août	**Randonnée annuelle** marche et VTT Cublac par ses Chemins

TOUS LES DIMANCHES MATIN	**MARCHÉ LOCAL** **Maraîcher, Fleuriste/Roses,** **Place du 14 Juillet sous la Halle** **COMMERCES LOCAUX boulangerie, épicerie, presse, restaurant.**

Ce journal est intégralement réalisé et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).